

a.a.v.r.e.
association des amis de la vallée du rhodon et des environs

Préfet des Yvelines
Monsieur Christian de Lavernée
1, rue Jean Houdon
78 000 VERSAILLES

Milon la Chapelle, le 22 Mars 2007

Lettre en R.A.R.

Objet : Site classé de la vallée de Saint-Lambert-des-Bois
Travaux de création de voirie et de plateforme pour une extension future de
l'usine d'eau de source Nestlé.

Monsieur le Préfet,

Par nos lettres des 22 et 24 novembre, 22 décembre et celle du 22 janvier dernier, restées sans réponse de votre part, j'attirais votre attention sur les travaux entrepris par « les Sources du Val Saint-Lambert » (Société Nestlé), sans autorisation de travaux, sur la commune de SAINT-LAMBERT-DES-BOIS.

Les travaux ont repris depuis une semaine sans l'affichage obligatoire de l'autorisation des travaux divers délivrée par le Maire à l'entrée du chantier, avec une noria de camions de remblaiement en rotation.

Sans réponse de votre part sous 10 jours, nous en parlerons à la presse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Eric Aynaud

Copie : Monsieur le Maire de Saint-Lambert-des-Bois